



## Déclaration liminaire au CDEN du 28 mars 2024

Ce CDEN vient clore la période dite de carte scolaire, particulièrement douloureuse cette année pour 2 raisons. En effet, les décisions qui seront prises ici seront la déclinaison locale d'une politique libérale, qui se focalise sur une approche budgétaire qui n'a pour seul mot d'ordre que les économies à faire au détriment des plus modestes et des services publics ; encore 10 milliards supplémentaires « à économiser », décision prise par décret il y a un mois. Ces décisions vont dans le mauvais sens, le sens de l'injustice sociale, le sens d'une République de plus en plus fracturée. La seconde raison est locale : pour le premier degré, cette carte est inéquitable malgré toutes les atténuations que nous avons proposées au cours des nombreuses réunions que nous avons eu sur le sujet.

Pour le second degré, même si au final nous créons 1 poste, le flou le plus total perdure sur l'organisation de la rentrée. Arriverons-nous à mettre un enseignant formé devant chaque « groupe » de niveau, de besoin, de difficulté ou tout autre vocable venu masqué l'idée d'un tri social ? Rien n'est certain.

Alors que notre système scolaire est celui qui renforce le plus les inégalités sociales, cette organisation va creuser encore les écarts, faisant voler en éclat la notion de classe. Le travail engagé dans les établissements contre le harcèlement va être plus que fragilisé par la stigmatisation créée par les groupes.

Tous les représentants des personnels, des parents d'élèves et des lycéens l'ont dénoncé en votant contre en CSE... et pourtant, envers et contre tous, nos dirigeants les plus éloignés du terrain, qui n'ont jamais vécu la réalité de l'école publique, ni en tant qu'élèves, ni en tant que personnels, imposent leur vision dont personnels et élèves devront subir les conséquences.

Les représentations sur lesquelles repose ce choix d'organisation des parcours scolaires sont bel et bien invalidées par 30 années de recherche en sciences de l'éducation dont les études montrent qu'il participe au creusement des écarts de niveaux entre les élèves et à l'affaïssement des acquisitions en moyenne.

En pratique, pour chacun de nos collèges terrifortains, très peu de moyens ont été donnés pour former ces groupes. Il faut donc s'attendre, à part un ou 2 groupes d'une quinzaine d'élèves pour les plus en difficultés, à avoir des groupes à 27-30 élèves pour tous les autres groupes. Comment et sur quel temps les enseignants pourront-ils mettre en oeuvre des progressions et des évaluations communes pour permettre une évolution des groupes ? personne ne le sait. D'un point de vue pédagogique, on nous demande de mettre des ronds dans des carrés. D'un point de vue éthique on nous demande de piétiner un demi-siècle de mobilisation et de progrès pour l'hétérogénéité et l'inclusion, au final de démocratisation de l'accès aux savoirs scolaires pour toutes et tous, qui sont pourtant les ingrédients du ciment social.

Quant à l'étude de la carte scolaire du 1er degré, là aussi nous déplorons le choix qui est mis en œuvre et dont la seule motivation est de limiter la dépense publique. Nous allons devoir étudier et nous prononcer sur une carte permettant au département de « rendre 14 postes », soit la 14 fermetures de classes, mais en fait bien plus. A chaque fois qu'il faut ouvrir un poste parce qu'une école déborde, c'est une classe d'une autre école qui ferme, à chaque fois que nous créons des postes supports en dehors des écoles, c'est une classe qui ferme.

Nous voulons tout d'abord rendre hommage à la qualité du travail des services, sa réactivité, son adaptabilité, sa résilience, sa disponibilité à toute épreuve dans les nombreuses réunions qu'ont engendré cette carte scolaire.

Nous n'en sommes pas moins désabusés quant aux possibilités offertes par ce dialogue. Tout ça pour ça... Et pourtant, nous en avons fait des alertes, des propositions, allant même jusqu'à renier des demandes légitimes afin de conserver ici ou là, un maximum de collègues devant les élèves. Pourquoi garder des écoles dans le champ d'étude pendant 2 mois, alors que tous les indicateurs montrent qu'elles en seront sorties ? Cela brouille le message, et, une fois ces écoles sorties, il faut en faire rentrer d'autres pour maintenir le solde fermeture ouverture. Nous avons convenu de cibles pour traiter les écoles de façon équitable. Nous comprenons qu'il faut parfois y déroger, ici parce qu'un ou plusieurs enfants fortement handicapés y sont accueillis, là parce que le bâti est un frein. Sur cette carte, nous n'avons pas compris pourquoi certaines écoles sont dans le champ d'étude et d'autres non. Pourquoi ce traitement inéquitable ? Nous craignons que cela jette le discrédit sur nos travaux, que nous ne pouvons ni expliquer ni justifier auprès de nos collègues.

Ne rajoutons pas l'inéquité à l'injustice : dans un département qui se paupérise, et perd des élèves, cette triple peine conduirait à une crise de confiance inédite.